

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 20 (1990)
Heft: 7-8

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ah, cette administration!

Septuagénaire frais émoulu et fidèle lecteur de notre revue, je viens vous soumettre un problème qui est peut-être celui d'une partie de vos lecteurs automobilistes. Vache à lait par excellence, soumis au contrôle antipollution une fois par année avec interdiction de dépasser la date fatidique pour ne pas mettre notre environnement en danger et au contrôle technique tous les trois ans à des dates très irrégulières, l'automobiliste doit, dès sa 70^e année, subir (!) une visite médicale, également à des dates très irrégulières, si j'en crois les renseignements qui m'ont été donnés: ce qui veut dire qu'il doit se tenir, je pense, sur un rayon, à disposition pour répondre «présent!» lorsque la convocation tant attendue arrive.

Me sentant de moins en moins chez moi dans mon pays et ayant des amis et de la parenté à l'étranger, je ne viens qu'une ou deux fois par année en Suisse pour de courts séjours. J'y habite un petit studio, obligé que je suis de l'avoir si je veux être couvert par ma caisse-maladie. En d'autres termes, je paie un loyer et bien entendu des impôts pour rien, ce qui est très agréable quand on n'a qu'une retraite et une petite rente.

Toujours par monts et par vaux, il ne m'est pas possible de faire suivre mon courrier, et si je peux m'arranger de ma venue en Suisse au printemps (déclaration d'impôts à remplir) pour la visite technique et le contrôle antipollution, pour la visite médicale, c'est autre chose. Ce serait quand même idiot de faire des centaines de kilomètres quelques jours après mon

départ de Suisse, la convocation étant arrivée peu après mon séjour.

Faire dédouaner la voiture, je ne peux plus la rentrer chez nous! Alors racheter un véhicule en France, je ne peux pas le conduire en Suisse avec une immatriculation française! Où certains fonctionnaires vont-ils chercher toutes ces trouvailles pour compliquer pareillement la vie de leurs concitoyens? S'ils sont payés au prorata de leur ingéniosité, ils doivent se faire des sacrés salaires! Espérons que 1993 gommera toutes ces absurdités et tracasseries administratives, mais comme la Suisse n'envisage pas de faire partie de la CEE et ne veut pas mélanger les torchons et les serviettes... Encore faut-il savoir où sont les torchons... et les serviettes, et cela, c'est une autre histoire qui ne résoudra pas mon problème. Tourne comme je te tourne, il y a toujours un mur devant une solution possible.

Si, par hasard, un de vos lecteurs ou vous-même aviez le «Sésame, ouvre-toi», cela me tirerait une fichue épine du pied et je ne serai peut-être pas le seul. En espérant que tel sera le cas, je vous remercie infiniment et vous prie d'agréer mes salutations les meilleures avec mes félicitations pour le journal.

J. V.

Se prendre en charge

Passant «Aînés» à autrui, je n'ai plus sous les yeux les réflexions d'une lectrice, écrivant qu'il suffisait de «vouloir» pour une personne du 3^e âge, pour

COURRIER

s'occuper. Qu'on faisait tant pour les 3^e âge, qu'il n'y avait que l'embarras du choix. Les réflexions de cette lectrice m'ont mise mal à l'aise, parce que je ne pense pas que le problème soit aussi simple.

Bien malgré moi, et sans pouvoir intervenir — une rampe d'escalier nous séparant — j'ai dû assister, impuissante, au suicide de ma voisine de palier, se jetant hors d'une fenêtre du 5^e étage...

Il y avait plusieurs mois qu'elle dégringolait psychiquement, convaincue d'être malade: hôpital de gériatrie, voire de psychiatrie. Elle n'avait qu'une idée fixe: mourir. Voilà une personne pratiquement analphabète et athée. Elle savait compter, parce que son travail l'y avait entraînée, mais avait oublié les rudiments de lecture qu'un minimum de scolarité lui avait inculqué dans son jeune âge. Toute sa vie, elle avait été «sous des ordres». D'abord, comme enfant dans un milieu rural, puis comme employée dans une ville. Elle était arrivée à l'âge de la retraite, toujours encadrée, sans désir personnel, sans volonté propre.

Tant qu'elle était dans la soixantaine, elle allait jouer aux cartes, prenait part à des lotos (y gagnait très souvent), jouait à la pétanque, encore «encaadrée» par des copains. Elle voyageait aussi en Suisse ou à l'étranger.

Après son décès, j'appris qu'elle n'avait jamais voyagé seule, laissant initiatives et organisation à autrui.

Convaincue que la présence d'un animal de compagnie l'aiderait à ne pas se sentir solitaire, elle avait acquis un jeune

chien de petite race, inconsciente d'avoir à en assumer la responsabilité pour le nourrir et le sortir. Spontanément, elle l'avait nommé «Poupée»... N'est-ce pas symptomatique?

Dans un cas comme celui-ci, ne nous heurtons-nous pas au travail robotisé? N'est-ce pas l'envers de la médaille du système des salaires? Système qui dépouille l'être humain de sa responsabilité, puisqu'il n'a pas besoin de s'assumer, tout étant fourni: salaire, assurances, etc. Volonté propre, créativité, initiative sont annihilées. Ayant été prise en charge pendant soixante ans, un ressort reste coincé.

Et si, au lieu de «vouloir», après une vie toute de dépendance, certains 3^e âge devaient apprendre à s'aimer soi-même pour pouvoir arriver à exprimer un désir? Qu'en pensent nos «ministres»?

L'auteur de ces lignes, sans fortune, n'a jamais été salariée. Elle a toujours dû s'assumer. Il est vrai qu'elle a un certain bagage intellectuel, la foi, et beaucoup de sujets d'intérêts dans la vie.

A. L. G.

Gymnastique et médecine

Je suis abonnée au journal «Aînés» depuis plusieurs années que je lis avec attention.

En ce qui concerne les exercices de gymnastique, je les trouve très bien, mais pas pour tout le monde. Y aurait-il des mouvements adaptés aux personnes souffrant de polyarthrose et opérées d'une hanche?

Dans votre rubrique (la médecine en marche) pourriez-vous parler de la polynévrite? Je vous en serais reconnaissante.

Hélène Bernard, Genève